



billet du directeur

Monsieur, Madame,
Cher lecteur, chère lectrice,

Vous avez entre les mains le rapport annuel de notre fondation dans sa nouvelle forme. Il est le premier à paraître sous le nom de Ceras.

L'évolution des techniques de communication, mais aussi des raisons économiques, nous ont amené à faire le choix d'un rapport simplifié. Mme Sandra Müller Evard, graphiste, en a assuré la conception.

Sur notre site www.ceras.ch, vous trouverez désormais les comptes annuels (bilans et comptes d'exploitation), dans leur intégralité, ainsi que les rapports des membres de la direction, responsables de secteur.

L'année qui vient de s'écouler a été riche en émotions et événements positifs mais a aussi été lourde de d'importantes préoccupations.

Nos nouvelles structures et modes de fonctionnement, tels que nous les avions planifiés dans cette étape de notre développement, sont désormais en place.

Le passage du Centre IMC au Ceras a été assumé de parfaite manière et dans la sérénité par nos collaborateurs. Je les en remercie vivement.

Plusieurs témoignages très positifs de parents et de partenaires extérieurs sont venus nous conforter dans nos options pédagogiques et thérapeutiques, ce qui me réjouit.

Dans ce contexte dynamique, nous avons été confrontés à une forte élévation des demandes d'admission pour la rentrée scolaire 2006.

Seuls trois élèves quittant l'unité scolaire, éducative et de traitement, nous avons estimé cohérent d'augmenter notre capacité d'accueil de 52 à 64 élèves, ce qui correspond à une augmentation moyenne de 1,5 élève par classe.

Cette décision, partagée avec nos collaborateurs, a été bien accueillie; je leur en suis gré.

Par ailleurs, nous avons pu concrétiser le projet, que nous avions avec le service de l'enseignement obligatoire, de mettre en place une unité de langage. L'objectif de cette nouvelle structure, destinée à huit enfants, est de donner à des enfants dysphasiques, intégrés dans des classes ordinaires de l'école infantine ou du premier cycle primaire, un soutien langagier spécifique en interdisciplinarité entre nos enseignantes, les enseignants titulaires et les orthophonistes traitantes.

Malgré une augmentation, au total, de nos effectifs de 20 enfants (unité scolaire: 12 + unité de langage: 8), nous avons, pour la première fois, du établir une liste d'attente.

L'ouverture probable d'une classe supplémentaire en 2007 ne nous permettra malheureusement pas de répondre à toutes les demandes. Cela nous préoccupe, en particulier, sur le plan éthique. La question devra être traitée avec les autorités concernées.

En outre, en raison de l'évolution de plusieurs paramètres, notamment l'arrivée de nombreux élèves en période de fin de scolarité, nous réfléchissons, avec les enseignants, à une nouvelle organisation scolaire pour la rentrée d'août prochain; ceci en étroite collaboration avec l'unité de formation professionnelle.

trouble du langage 28.13%

Au 1er janvier 2008, l'AI se retirera du financement de l'enseignement spécialisé. Dès cette date, le canton devra se substituer à la confédération. Un groupe de travail, le GTES (groupe de travail de l'enseignement spécialisé), a été constitué afin de préparer ce passage. J'y représente les trois fondations concernées, à savoir, le Centre pédagogique de Malvilliers, le secteur "enfance et adolescence" des Perce-Neige et le Ceras.

Le groupe travaille de manière soutenue afin de modéliser, dans un premier temps, les structures nécessaires pour assurer la période intermédiaire de trois ans définie par les chambres fédérales pendant laquelle les cantons devront assurer les mêmes prestations que celles en place au 31 décembre 2007.

affection neurologique congénitale 15.63%

Un projet de convention cadre entre les cantons a été élaboré par la CDIP (conférence des chefs de l'instruction publique). Il est actuellement soumis à consultation. Dès son adoption, il aura valeur contraignante pour les cantons.

Les modes de financement devront être revus. De nouvelles lois et nouveaux règlements devront être élaborés puis adoptés par le Grand Conseil. Cela générera des restructurations dans les différents niveaux de fonctionnement de l'État et des établissements spécialisés.

L'unité de formation professionnelle n'est pas concernée par la RPT, ses effectifs sont stables et ses prestations continuent à être reconnues comme pertinentes et nécessaires par les différents acteurs du marché du travail.

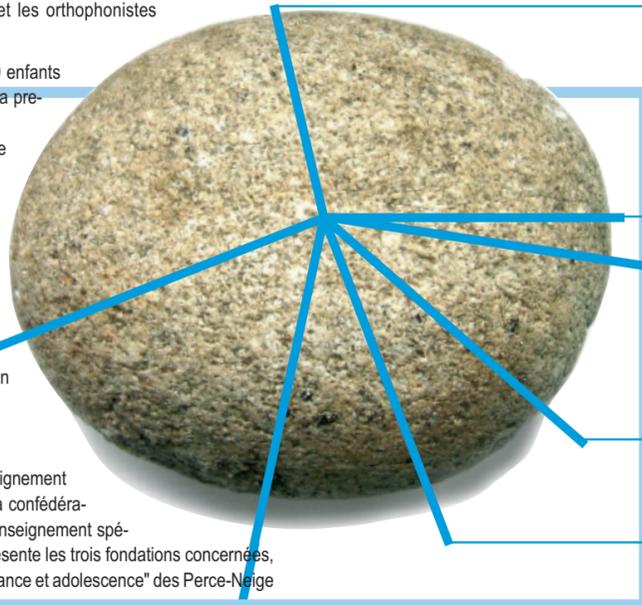
Son directeur, M. Charles-Albert Faivre, a été fêté pour 30 ans d'activité auprès des institutions neuchâteloises, dont 25 auprès du Centre IMC/Ceras. Nous le remercions vivement pour l'excellence de son travail, son enthousiasme et son indéfectible engagement.

Les billets du président et du directeur général nous permettent de vous faire part des moments forts du vécu institutionnel. Ils nous offrent également l'occasion de nous exprimer de manière plus personnelle sur un sujet qui nous interpelle.

Vous n'êtes pas sans ignorer l'existence du projet de restructuration du secteur des établissements spécialisés neuchâtelois, nommé "Renard". Les médias en ont largement parlé. Je ne reviendrai ni sur son contenu, ni sur la procédure, mais sur un des éléments du contexte; ceci parce que, d'une part, vous connaissez sans doute déjà les réactions des divers partenaires du projet et parce que, d'autre part, lorsque ce texte paraîtra en décembre (je l'écris en septembre) l'analyse que je pourrais en faire serait certainement en décalage par rapport à la réalité du moment.

Ce qui m'a le plus frappé dans la présentation du projet, c'est le peu de place fait, dans l'analyse et dans la démarche, aux personnes auxquelles sont destinées les prestations fournies par les établissements spécialisés, à leurs familles ainsi qu'aux acteurs de l'action sociale (les collaborateurs et les bénévoles qui œuvrent à la bonne marche des fondations). Cela me chagrinerait mais ne me surprend pas.

L'évolution vers une approche toujours plus technocratique ou "managériale" des problématiques institutionnelles est patente depuis quelques années déjà.



infirmité motrice cérébrale
28.13%

handicap physique 1.56%

suite tumeurs
9.37%

affection neurologique acquise
7.81%

autre
9.37%



ceras

Lorsque j'ai été engagé comme directeur, il était attendu de la personne qui occupe une telle fonction qu'elle soit compétente dans les domaines de l'éducation, de la pédagogie, voire des traitements. Elle devait par ailleurs avoir des qualités relationnelles ainsi que de bonnes aptitudes en matière d'organisation. Aujourd'hui, si ces qualités demeurent, il est attendu d'un directeur qu'il soit d'abord "un chef d'entreprise". Il y a inversion des priorités.

La gestion est bien évidemment une composante nécessaire au bon fonctionnement d'un système. Là où il y a danger, c'est lorsqu'elle en devient la finalité et non un moyen. Je vous invite à lire, à ce propos, le livre de Vincent de Gauléjac, dont le titre "la société malade de la gestion" résume l'essentiel de ma pensée.

L'évolution décrite n'est pas propre au canton de Neuchâtel ou au secteur social, c'est un phénomène de société. Au-delà du constat (partagé par la plupart des responsables de structures institutionnelles) d'une forte augmentation et complexification des tâches administratives et de gestion induites, notamment, par les outils proposés par l'approche "managériale" (systèmes qualité, procédures de contrôle, ...), je suis bien conscient que l'analyse de la situation contient une composante éthique, voire idéologique.

Pour moi, le développement d'une structure sociale n'a de sens que s'il est au service des humains qui la composent et que s'il prend en compte l'ensemble des éléments qui interagissent tant à l'intérieur du système qu'avec son environnement.

Autant je suis convaincu qu'une approche qui respecte les intérêts bien pensés des utilisateurs et des acteurs du système n'empêche pas une bonne et rationnelle gestion, autant je crains qu'une approche technocratique ne néglige les relations humaines avec les risques que cela comporte pour l'individu et la collectivité.

Autrement dit, avec l'auteur précité, je persiste à penser qu'à la gestion des ressources humaines, il y a lieu de privilégier une gestion humaine des ressources.

Je ne saurais terminer ce billet sans remercier mes collègues de l'équipe de direction, tous nos collaborateurs et collaboratrices, tous les membres des organes de la Fondation, les autorités et toutes les personnes qui œuvrent à la bonne marche de l'institution. Par leurs activités, ils contribuent, d'une manière ou d'une autre, à une juste reconnaissance de la place des personnes handicapées dans nos structures sociales.

La Chaux-de-Fonds, septembre 2006
Jean-Claude Kohler

collaborateurs

État du personnel au 1er septembre 2006

DIRECTION

Directeur général Jean-Claude Kohler
Directeur administratif Jean-François Iseli
Directeur du secteur enfance et adolescence Daniel Marthe
Directeur du secteur adultes Charles-Albert Faivre
Médecin responsable Dr Danielle Gubser-Mercati

ADMINISTRATION

Secrétaires réceptionnistes Janine Amstutz-Willemin, Eva Spichiger
Secrétaires-comptables Annamaria Baer-Personeni, Anne-Lise Dubois-Evard
Secrétaire médicale Nicole Cuenat-Romailer

SECTEUR ENFANCE ET ADOLESCENCE

UNITÉ SCOLAIRE, ÉDUCATIVE ET DE TRAITEMENT

PERSONNEL ENSEIGNANT

Instituteurs/trices Jean-Fred Boillat, Sandrine Donini, Daniel Gloor, Anouk Pipoz, Joëlle Rosé, Claude-Alain Thomann, Fabienne Tillmann, André Tissot-Daguette
Décharges horaires Christine Arm Emery, Pierrine Guillaume-Gentil-Tillmann
Maîtresse EF et ACT Christiane Flückiger
Assistante-enseignante Nicole Giauque
Remplacement Nathalie Barraud

PERSONNEL ÉDUCATIF

Groupe 4A externe Martine Brusa, Karin Cuhe-Muller, Carmen Saas-Gouin, Arlette Schwarz-Perdriset, Groupe 4B externe Myriam Évard-Hildbrand, Erika M'Poy-Geiser, Micheline Studer-Fahrny, Pierrette Willen-Matthey
Groupe 5A interne Aline Christ, Vincent Maire, Réjane Roulet, Valérie Scheurer Pelot, Raymond Studer
Classe Nova Michel Amez-Droz
Animateur/trice Martial Debély, Marianne Piaget

PERSONNEL MÉDICAL ET SOIGNANT

Physiothérapeutes Ariane Brugger-Schiltknecht, Christine Gisiger-Güder, François Hans, Fabienne Kellerhals-Perrier, Christine Koeune
Ergothérapeutes Caroline Bandelier Meyste, Christine Ercolani-Wilhelm, Éveline Erding-Kretschmar, Isabelle Fréchette, Annemarie Guye-Jucker, Geneviève Kohler-Gentil, Marianne Lebet, Élisabeth Litsios-Nicole, Marie-Agnès Morier-Hildwein
Orthophonistes Lucas Baumann, Céline Blaser, Béatrice Chaboudez-Beuret, Doris Gerber, Geneviève Mühlemann-de Perrot
Psychologue Valérie Béguin

PERSONNEL DE MAISON

Concierges Marcel Frigeri, Renée Frigeri-Brossin
Concierge-adjoint Eddy Rognon
Chef de cuisine Georges-Henri Singelé
Aides de cuisine Cédric Linder, Nicole Singelé-Ponci
Apprentie aide de cuisine Serena Bertini
Employée de maison Catherine Dubois-Quélet

UNITÉ DE LANGAGE

Institutrices Claudine Degerine, Marie-Paule Matthey-Pierret Borel

SECTEUR ADULTES

UNITÉ DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Formateurs/trices responsables Véronique Buchwalder-Rais, Alain Droxler
Secrétaire Janine Amstutz-Willemin
Enseignants Myriam Faivre-Gaille, Francis Perrin, Pauline Vermeille
Formateurs/trices Claude Beuret, Giancarlo La Grutta, Chantal Schneider-Bonhôte, Patrizia Sepulcri Iseli, Chantal Von Allmen-Iseli
MSP Gérard Pfeiffer
Formatrices ergothérapeutes Geneviève Babey, Anne-Dominique Huot-Comisso, Marie-Claire Verhanneman
Soutien scolaire Élie Babey, Nicolas Bandelier, Claudio Germana Battuzo, Isabelle Kernen-Dornier
Concierges Emilia Moreira Da Silva, Marie-Claire Steulet-Charmillot

COLLABORATEURS DE L'EXTÉRIEUR

SMPea
Médecin psychiatre Christine Angele Burkard
Psychothérapeutes Alain Neuenschwander, Corinne Murisier
CENTRE DE PSYCHOMOTRICITÉ
Thérapeute en psychomotricité Maruska Rota-Massera

conseil de fondation

Conseil de fondation au 1er septembre 2006

Représentants de l'Association Cerebral Neuchâtel (parents)
Susanne Avondet, Michel Diacon, Jean-Marie Lack, vice-président
Représentants de l'Association Cerebral Jura (parents)
Joris Minder, secrétaire, Marie-Christine Morillo
Représentants de l'insieme & Cerebral du Jura bernois (parents)
Michel Jeanneret, Francis Schenk
Représentante de dysphasie.ch
Anne-Christine Pellissier
Représentante de Pro Infirmis Gisèle Dry
Représentants des caisses-maladie de Franche-Comté
CPAM Caisse primaire d'assurance maladie, Daniel Paris
Représentant de la République et canton de Neuchâtel
Jacques Laurent
Représentant de la République et canton du Jura
Pierre-Alain Tièche
Représentant du Conseil régional du Jura bernois et de Bienne romande Antoine Bigler, président
Représentante de la commune de La Chaux-de-Fonds
Françoise Jeandroz
Inspecteur de l'enseignement spécialisé
Pierre Ducommun
Avec voix consultative
Membres du collège de direction et représentants du personnel
Jean-Fred Boillat, Alain Droxler
Organe de contrôle Fiduciaire FIDUHAL, La Chaux-de-Fonds
Comité exécutif Antoine Bigler président, Michel Jeanneret, Jean-Marie Lack vice-président, Jacques Laurent, Joris Minder secrétaire
Avec voix consultative Jean-François Iseli, Jean-Claude Kohler

le mot du président

Grâce à l'engagement sans faille de la direction et du personnel, la première année de fonctionnement du Ceras a été un succès. Un grand merci à tous.

Par l'augmentation du nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes accueillis, notre fondation a atteint la limite de ses possibilités avec la dotation en personnel actuelle. Comme pour les années passées, une gestion rigoureuse de l'institution a permis de diminuer les montants à charge des cantons et de participer ainsi à l'effort de rétablissement des finances. Cependant, à l'avenir aussi, nous défendrons en priorité la qualité des prestations offertes à nos pensionnaires, afin de leur permettre d'accroître leurs chances d'accéder à une vie digne et la plus harmonieuse possible.

En effet, depuis près de quarante ans, grâce au soutien des associations de parents, notamment, notre fondation a travaillé loyalement de manière la plus économique possible avec les cantons. Dans la situation financière difficile d'aujourd'hui, nous sommes évidemment disposés à participer activement à la recherche d'économies, mais cela doit se faire dans un esprit de collaboration et de respect mutuel, afin que la qualité des prestations à fournir ainsi que l'énorme travail de notre fondation et de ses membres soient pris en compte et reconnus.

Pour terminer, je voudrais souhaiter une cordiale bienvenue aux nouveaux membres du Conseil de Fondation, constitué d'associations représentant les parents (Cerebral, par ses groupements régionaux Neuchâtel, Jura bernois et Jura, Dysphasie.ch), de Pro Infirmis, du service de l'enseignement spécialisé du canton de Neuchâtel, de la ville de La Chaux-de-Fonds ainsi que des cantons de Neuchâtel, Berne et Jura. D'ores et déjà, je remercie les membres de participer aux travaux et aux choix stratégiques que la situation sociale en constante évolution ainsi que la situation financière ne manqueront pas de nous imposer.

Port Payé
2300 La Chaux-de-Fonds

Les Reussilles, septembre 2006
Le président: Antoine Bigler

contacts

Direction générale, administration

Unité scolaire, éducative et de traitement

Unité de langage

Unité ambulatoire de traitement

11, rue du 12-Septembre, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 967 97 17
Fax 032 967 97 18
E-mail: ceras@ne.ch
CCP: 23-5511-9

Antenne thérapeutique de Cormondrèche
Grand-Rue 18a, 2036 Cormondrèche
Tél. 032 730 52 92
Fax 032 730 52 93

Unité de formation professionnelle
direction administration
23, avenue Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 913 81 60
Fax 032 913 81 61
E-mail: ceras.uf.chx@rpn.ch

Antenne de Neuchâtel
12, rue de St-Honoré, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 725 16 15
Fax 032 725 16 40
E-mail: ceras.uf.ne@rpn.ch

Antenne de Delémont
9, rue de l'Industrie, 2800 Delémont
Tél./fax 032 422 88 87
E-mail: ceras.uf.ju@rpn.ch

bilan consolidé 2005

bilan consolidé au 31 décembre 2005

N°	Actif	2004	2005
100x	Caisses	11'491.80	16'370.60
1011	Poste	10'909.75	19'009.00
102x	Banques	103'038.70	36'564.00
105x	Débiteurs facturation	877'703.21	982'148.65
106x	Autres débiteurs impôt anticipé	232.35	827.90
107x	Stocks	28'951.--	25'170.--
1091	Actifs transitoires	---	12'353.70
110x	Immeuble exploitation	2'122'000.--	2'095'000.--
110x	Immeuble Coquemène 23	521'140.--	509'020.--
111x	Mobilier, machines, installations	327'900.--	292'700.--
111x	Informatique	52'500.--	46'000.--
112x	Véhicules	27'450.--	72'080.--
1131	Titres	500.--	500.--
1591	Excédent de charges de l'exercice *	3'837'226.45	3'597'613.49
1592	Solde excédent charges exercices précédents	3'036'618.04	2'652'448.65
Total de l'actif		10'957'661.30	10'357'805.99

N°	Passif	2004	2005
200x	Créanciers	85'596.65	33'319.45
201x	Autres créanciers acomptes subventions Ofas	---	4'310.85
2021	Compte-courant bancaire BCN trésorerie	2'360'510.05	1'655'588.30
2061	Emprunt hypothécaire État de Neuchâtel	1'125'000.--	1'050'000.--
2062	Emprunt hypothécaire BCN	131'675.30	124'315.20
2091	Passifs transitoires	44'477.90	44'996.55
2101	Capital de dotation	50'000.--	50'000.--
2111	Capital de la Fondation	643'512.25	643'512.25
2121	Fonds de réserve	820'810.59	883'033.89
2122	Fonds de réserve immeuble Coquemène	128'536.25	139'750.50
2501	Avances reçues s/excédents de charges de l'exercice	2'308'053.--	2'880'861.--
2502	Avances reçues s/excédents de charges précédents	3'259'489.31	2'848'118.--
Total du passif		10'957'661.30	10'357'805.99
* excédent charges US		3'762'963.65	3'534'407.35
* excédent charges UF		85'477.05	73'810.14
* bénéfice UI		-11'214.25	-10'604.--
+ Total Fondation du Ceras		3'837'226.45	3'597'613.49

compte d'exploitation 2005

compte d'exploitation consolidé

N°	Comptes de charges/produits	US	UF	UI	Correction	PP consolidé
3	Salaires et frais de personnel	5'387'484.35	1'016'194.45	---	-36'000.--	6'367'678.80
4	Autres charges d'exploitation	1'211'947.95	233'480.80	---	13'623.15	1'459'051.90
Total des charges d'exploitation		6'599'432.30	1'249'675.25	---	-22'376.85	7'826'730.70
6	Produits d'exploitation	3'065'024.95	1'175'865.11	10'604.--	-22'376.85	4'229'117.21
Total des produits d'exploitation		3'065'024.95	1'175'865.11	10'604.--	-22'376.85	4'229'117.21
Excédent provisoire ch. et pdts.		-3'534'407.35	-73'810.14	10'604.--	---	3'597'613.49
Subvention AI frais d'exploitation		1'053'932.--	---	---	---	1'053'932.--
Tarif compensatoire AI estimation		69'335.--	---	---	---	69'335.--
Solde à charge des cantons		-2'480'475.35	-4'475.14	---	---	-2'484'950.49
Cantons de Neuchâtel, Berne et Jura: répartitions non connues à ce jour		---	---	---	---	---
Solde final		-2'480'475.35	-4'475.14	10'604.--	---	-2'474'346.49

RÉPARTITION DES JOURNÉES DE PRÉSENCES

Nombre de journées - Canton			
Journées AI internes	431		431
Journées AI externes	6'030	6'523	12'553
Journées non AI internes	101		101
Journées non AI externes	181		181
Total journées effectives canton	6'743	6'523	13'266

Nombre de journées - Hors canton			
Journées AI internes	995		995
Journées AI externes	1'856	1'589	3'445
Journées non AI internes	595		595
Journées non AI externes	-	-	-
Total journées effectives hors canton	3'446	1'589	5'035
Total journées effectives	10'189	8'112	18'301
correspondant à un nbre de jeunes moyen de	56	37	93

Auquel il convient d'ajouter une centaine d'enfants traités par notre unité ambulatoire de traitement.

US unité scolaire, éducative et de traitement et unité ambulatoire de traitement

UF unité de formation professionnelle

UI unité immobilière

Le bilan et les comptes d'exploitation détaillés par rubriques comptables sont à votre disposition sur notre site www.ceras.ch

www.ceras.ch

